

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

COUVREUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU TROISIEME DEGRE

<p>CODE: 335201S20D2 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 04 juillet 2017,
sur avis conforme du Conseil général**

<p style="text-align: center;">COUVREUR ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR</p>

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

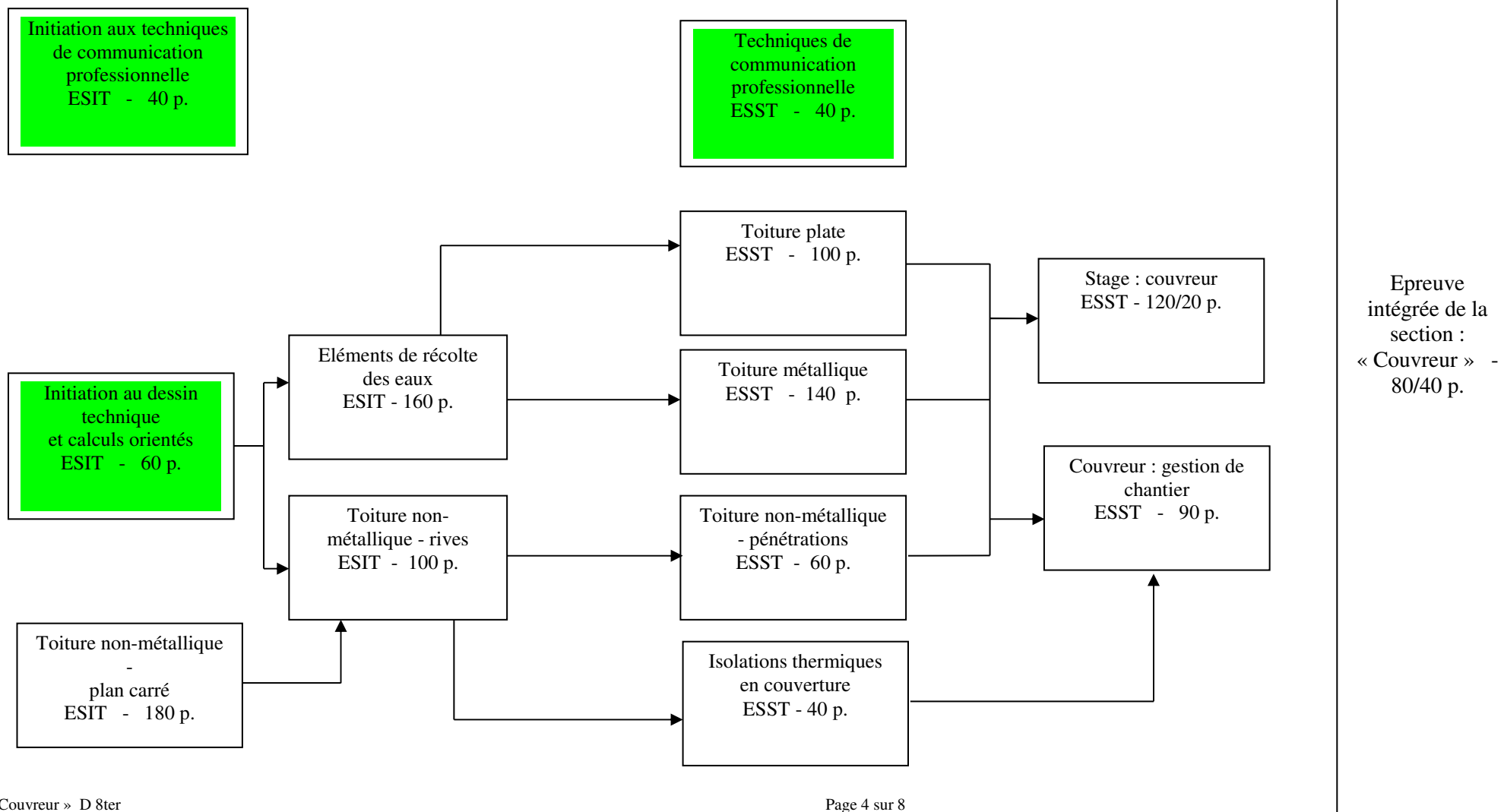
Cette section vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences professionnelles conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé et approuvé par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale le 17 décembre 2009.

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION COUVREUR

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes
Initiation aux techniques de communication professionnelles	ESIT	035002U11D1	001		40
Initiation au dessin technique et calculs orientés	ESIT	341201U11D2	302		60
Toiture non-métallique - plan carré	ESIT	335105U11D2	301		180
Toiture non-métallique - rives	ESIT	335106U11D2	301		100
Eléments de récolte des eaux	ESIT	335107U11D2	301		160
Techniques de communication professionnelle	ESST	035021U21D1	001		40
Toiture métallique	ESST	335202U21D2	301	x	140
Toiture plate	ESST	335203U21D2	301	x	100
Isolations thermiques en couverture	ESST	335204U21D2	301		40
Toiture non-métallique - pénétrations	ESST	335205U21D2	301	x	60
Couvreur : gestion de chantier	ESST	335206U21D2	301	x	90
Stage : couvreur	ESST	335207U21D2	301		120/20
Epreuve intégrée de la section : « Couvreur »	ESSQ	335201U22D2	301		80/40

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1210
B) nombre de périodes professeur	1070

3. MODALITES DE CAPITALISATION



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de « Couvreur » correspondant au certificat de qualification « Couvreur » délivré par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1



CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

COUVREUR

Enseignement secondaire supérieur

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 17 décembre 2009

COUVREUR

I. CHAMP D'ACTIVITE :

Le couvreur est un ouvrier qualifié chargé de la préparation, de la pose, de l'entretien et de la réparation des éléments de couverture assurant l'étanchéité de toute construction individuelle, industrielle, neuve ou en rénovation. A ce titre, il peut réaliser des travaux de restauration et de réhabilitation du patrimoine.

Le couvreur façonne et pose tout élément permettant l'évacuation des eaux pluviales, comme les gouttières, les chenaux, les noues et les descentes d'eau de toiture.

De même, avant de pouvoir couvrir la toiture, il doit installer un certain nombre de supports, des matériaux d'isolation et des membranes de protection.

Ce professionnel de la construction travaille avec soin et précision en respectant les prescriptions en matière d'hygiène, d'environnement et de normes de sécurité.

Le couvreur travaille de manière autonome ou en équipe.

Il travaille presque toujours à grande hauteur, ce qui exige de l'agilité, un sens de l'équilibre et une bonne condition générale dans toutes les conditions climatiques.

Il doit s'adapter à l'évolution des nouvelles techniques de la spécialité.

Il est une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique avec le maître de l'ouvrage, l'architecte et les autres intervenants.

II. TÂCHES :

Dans le respect de la législation spécifique en vigueur et des réglementations relatives à la protection et à la prévention au travail, notamment en matière d'hygiène et de sécurité :

- Analyser la demande du client et le projet à réaliser en concertation avec le maître de l'ouvrage, l'architecte et les autres intervenants ;
- Lire des plans et exécuter, le cas échéant, des croquis ;
- Réaliser des relevés sur chantier ;
- Libeller un devis estimatif, une offre de prix ;
- Etablir le planning des travaux en s'informant du prix des matériaux, en inventoriant l'outillage et les équipements nécessaires à la réalisation de l'ouvrage ;
- Assurer le stockage des matériaux, matériels et outillages suivant les nécessités du chantier ;
- Protéger le lieu de travail, les biens confiés ainsi que les travaux exécutés ;
- Choisir des échafaudages et des échelles appropriés au travail ;
- Remplacer des éléments endommagés d'une charpente simple ;
- Démontér une ancienne toiture et prévoir l'évacuation des décombres ;
- Poser des sous-toitures souples ou rigides ;
- Exécuter des travaux d'isolation thermique, y compris le placement de freins vapeur ;

- Façonner des métaux en feuilles et en bobineaux pour réaliser des étanchéités et des éléments de récolte des eaux (raccords métalliques de toiture, jonctions de pénétration, couvertures métalliques) ;
- Réaliser des couvertures de tout type de toiture (tuiles, ardoises naturelles ou artificielles, plaques profilées, couvertures métalliques (zinc, cuivre,...), membranes bitumineuses ...) et en assurer l'étanchéité des finitions des rives et pénétrations de toiture ;
- Poser les bardages ;
- Poser des châssis de fenêtres pour toiture ;
- Identifier les produits nécessaires à l'entretien et le nettoyage des toitures ;
- Assurer la maintenance de l'outillage et du matériel ;
- Remettre le chantier en état.

III. DEBOUCHES :

- Couverture de bâtiments semi-industriels et industriels ;
- Couverture de maison de particulier ;
- Entreprises artisanales ;
- Réparation et restauration de la couverture de bâtiments anciens ...